

## DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI À S.E. M. MORDECHAY LEWY NOUVEL AMBASSADEUR D'ISRAËL PRÈS LE SAINT SIÈGE\*

Lundi 12 mai 2008

Votre Excellence.

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue au début de votre mission et d'accepter les Lettres qui vous accréditent en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Etat d'Israël près le Saint-Siège. Je vous remercie des paroles cordiales que vous m'avez adressées et je vous demande de transmettre au Président M. Shimon Peres mes saluts respectueux et l'assurance de mes prières pour le peuple de son pays.

Je présente encore une fois mes vœux cordiaux à l'occasion de la célébration par Israël de ses soixante années d'existence en tant qu'Etat. Le Saint-Siège s'unit à vous pour rendre grâce au Seigneur, car les aspirations du peuple juif se sont réalisées et, dans le même temps, il espère que l'on parviendra au plus tôt à une époque de plus grande sérénité, lorsqu'une paix juste résoudra le conflit avec les Palestiniens. En particulier, le Saint-Siège considère comme précieuses ses relations diplomatiques avec Israël, instaurées il y a quinze ans, et il attend avec impatience le développement ultérieur d'un plus grand respect, d'une plus grande estime et d'une collaboration croissante qui nous uniront.

De nombreux domaines d'intérêt réciproque que l'on peut faire fructifier, existent entre l'Etat d'Israël et le Saint-Siège. Comme vous l'avez souligné, l'héritage judéo-chrétien devrait nous pousser à prendre l'initiative de promouvoir de nombreuses formes d'action humanitaire et sociale dans le monde, notamment en combattant toutes les formes de discrimination raciale. Votre Excellence, je partage avec vous l'enthousiasme pour les échanges culturels et académiques qui se déroulent entre les institutions catholiques dans le monde et celles de Terre Sainte, et j'espère moi aussi que ces initiatives connaîtront un plus large développement au cours des prochaines

années. Le dialogue fraternel, conduit au niveau international entre chrétiens et juifs, porte beaucoup de fruits et doit se poursuivre avec application et générosité. Les villes saintes de Rome et de Jérusalem sont de très importantes sources de foi et de sagesse pour la civilisation occidentale et, par voie de conséquence, les liens entre Israël et le Saint-Siège ont des répercussions plus profondes que ceux qui dérivent formellement de la dimension juridique de nos relations.

Votre Excellence, je sais que vous partagez ma préoccupation pour le déclin alarmant de la population chrétienne dans les pays du Moyen-Orient, y compris en Israël, à cause de l'émigration. Bien sûr, les chrétiens ne sont pas les seuls à ressentir les effets de l'insécurité et de la violence qui sont les conséquences des différents conflits dans la région, mais, sous de nombreux aspects, ils sont actuellement particulièrement vulnérables. Je prie pour que, grâce à l'amitié croissante entre Israël et le Saint-Siège, l'on puisse mettre en œuvre tous les moyens pour rassurer les membres de la communauté chrétienne, afin qu'ils puissent nourrir l'espérance d'un avenir sûr et pacifique dans leurs patries ancestrales, sans se sentir obligés de devoir migrer dans d'autres parties du monde pour se construire une nouvelle vie.

Les chrétiens en Terre Sainte entretiennent depuis longtemps de bons rapports aussi bien avec les musulmans qu'avec les juifs. Leur présence et le libre exercice de la vie et de la mission de l'Eglise en ce lieu, ont le potentiel de contribuer de manière significative à guérir les divisions entre les deux communautés. Je prie afin qu'il puisse en être ainsi et j'invite votre gouvernement à continuer à élaborer des façons d'utiliser la bonne volonté des chrétiens, aussi bien envers les descendants naturels du peuple qui a le premier entendu la Parole de Dieu, qu'envers nos frères et nos sœurs musulmans qui depuis des siècles vivent et pratiquent leur culte dans la terre que les trois traditions religieuses définissent "sainte".

Je comprends que les difficultés des chrétiens en Terre Sainte sont également liées à la tension permanente entre les communautés juive et palestinienne. Le Saint-Siège reconnaît la légitime nécessité de sécurité et d'autodéfense d'Israël et condamne profondément toutes les formes d'antisémitisme. Il soutient également que tous les peuples ont le droit de recevoir d'égales opportunités de prospérer. C'est précisément pour cela que j'exhorte urgemment votre gouvernement à accomplir tous les efforts possibles pour résoudre les difficultés dont souffre la communauté palestinienne, en lui accordant la liberté nécessaire pour accomplir ses activités légitimes, y compris rejoindre les lieux de culte afin qu'elle puisse jouir de la paix et d'une plus grande sécurité. Il est évident que ces problèmes ne peuvent être affrontés que dans le plus large cadre du processus de paix au Moyen-Orient. Le Saint-Siège accueille l'engagement exprimé par votre gouvernement de soutenir l'élan retrouvé à Annapolis et il prie afin que les espérances et les attentes suscitées en ce lieu ne soient pas déçues. Comme je l'observais dans mon récent discours aux Nations unies à New York, il est nécessaire de parcourir toutes les voies possible de la diplomatie et de prêter attention "au plus petit signe de dialogue ou de désir de réconciliation" si l'on veut résoudre les conflits qui durent depuis de nombreuses années. Lorsque toutes les

personnes de Terre Sainte vivront en paix et en harmonie, dans deux Etats souverains indépendants, le bénéfice pour la paix du monde sera inestimable et Israël sera réellement "lumière des nations" (*Is* 42, 6), un exemple lumineux de résolution du conflit que le reste du monde pourra suivre.

Un grand pas a été accompli en formulant les accords qui ont été signés par Israël et par le Saint-Siège et il est souhaitable que les négociations relatives à des questions économiques et fiscales parviennent à une conclusion satisfaisante. Je vous remercie de vos paroles rassurantes sur l'engagement du gouvernement d'Israël pour une solution rapide et positive des problèmes encore à résoudre. Je sais que je parle au nom de nombreuses personnes lorsque j'exprime l'espérance que ces accords puissent rapidement être intégrés dans le système juridique intérieur d'Israël et constituer ainsi une base pour une coopération féconde. Votre Excellence, en raison de l'intérêt personnel que vous nourrissez pour la situation des chrétiens en Terre Sainte, qui est beaucoup apprécié, je sais que vous comprenez les difficultés causées par les incertitudes incessantes sur leurs droits et leur statut juridiques, en particulier à propos de la question des visas du personnel ecclésiastique. Je suis certain que vous ferez tout votre possible pour faciliter la résolution des problèmes restants de manière acceptable pour toutes les parties en cause. Ce n'est que si l'on surmonte ces difficultés que l'Eglise pourra réaliser ses œuvres religieuses, morales, éducatives et caritatives dans la terre où elle est née.

Votre Excellence, je prie afin que la mission diplomatique que vous commencez aujourd'hui renforce ultérieurement les liens d'amitié entre le Saint-Siège et votre pays. Soyez assuré que les divers dicastères de la Curie romaine seront toujours prêts à vous offrir leur aide et leur soutien dans l'accomplissement de vos devoirs. Avec mes vœux sincères, j'invoque sur vous, sur votre famille et sur tout le peuple de l'Etat d'Israël, les abondantes Bénédictions de Dieu.

\* L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.20 p.2.

La Documentation catholique n°2406, p.668-669.

©Copyright 2008 - Libreria Editrice Vaticana